

Transitions Pro Île-de-France et Transitions Pro Mayotte signent une Convention de Partenariat pour renforcer l'accompagnement des salariés Mahorais en transition professionnelle

Paris, le 16 novembre - Transitions Pro Île-de-France et Transitions Pro Mayotte ont officiellement signé, ce jour, une convention de partenariat visant à consolider la chaîne de traitement des dossiers déposés par les salariés mahorais. C'est dans un esprit de solidarité interrégionale que les deux entités ont souhaité unir leurs forces pour apporter un service de qualité aux salariés souhaitant évoluer professionnellement.

Un accord solidaire des ATPRO en faveur de la qualité de service nationale

Cette convention, adoptée par le Conseil d'Administration de Transitions Pro Île-de-France le 5 juillet 2023, va au-delà d'une simple entente. Elle reflète l'engagement concret des deux institutions à améliorer le soutien professionnel, mettant en avant les salariés de Mayotte au cœur de cette collaboration.

Une mobilisation sans faille des équipes franciliennes pour leurs collègues de Mayotte

Pour permettre à Transitions Pro Mayotte de se concentrer sur son rôle d'accueil et d'information des publics sur l'ensemble des dispositifs [PTP, VAE, TransCo, CléA, Démission-Reconversion, Projet de reconversion professionnelle (C2P), et PTP d'usure professionnelle (FIPU)], Transitions Pro Île-de-France prendra en charge l'instruction et l'analyse de l'ensemble des dossiers mahorais, puis la gestion des règlements des dossiers financés, laissant le soin à Transitions Pro Mayotte d'organiser et d'animer les commissions paritaires locales.

La réactivité et la qualité du service seront les maîtres-mots de cette collaboration, avec un engagement à instruire les dossiers dans un délai de 15 jours calendaires maximum après réception du dossier complet.

Un déploiement préalable des applications métiers sur le standard francilien

Durant tout l'été, les équipes se sont mobilisés pour paramétrer les outils nécessaires, migrer les données et recetter l'ensemble des étapes de traitement de dossiers pour doter Transitions Pro Mayotte d'un outil fiable, opérationnel et évolutif.

Montée en compétences et optimisation opérationnelle

Au-delà de son expertise, Transitions Pro Île-de-France s'engage également à assurer la montée en compétences des équipes de Transitions Pro Mayotte. Cette démarche vise à garantir une autonomie croissante et à créer un impact durable dans le paysage professionnel de Mayotte.

Une signature attendue pour un accompagnement renforcé des salariés Mahorais en reconversion professionnelle

Les deux parties expriment leur enthousiasme quant à cette collaboration, qui vise à renforcer l'efficacité des dispositifs d'accompagnement à Mayotte et à contribuer au succès des transitions professionnelles des salariés du territoire.

« Cette convention est une belle démonstration de la capacité des 18 ATPRO à faire réseau avec un objectif clair : transparence et qualité de service harmonisée sur l'ensemble du réseau. Je précise que notre appui à Mayotte se fait à titre gratuit sachant que nos amis Mahorais ont des difficultés structurelles qui devront à moyen terme trouver des solutions pérennes. En attendant les salariés du territoire qui ont un projet de transition professionnelle ont droit à un service efficace comme sur l'ensemble du territoire français. » déclare Pascal COYO (FO), Président de Transitions Pro Île-de-France.

« Cette convention de partenariat qui s'inscrit dans un contexte spécifique démontre la capacité des associations régionales Transitions Pro à unir leurs forces dans un intérêt général au bénéfice des salariés et des entreprises. L'intervention de Transitions Pro IDF dans le traitement des dossiers complet et du suivi des dossiers financés, sera de nature à permettre à Transitions Pro Mayotte de renforcer sa montée en compétences tout en assurant par elle-même les décisions de prise en charge financière qui incombent à sa commission paritaire » déclare Christophe JURKEW (MEDEF), Vice-Président de Transitions Pro Île-de-France.

« Actif depuis bientôt 3 ans maintenant sur le territoire de Mayotte, Transitions Pro offre aux salariés mahorais du secteur privé de véritables opportunités de formations et d'évolution professionnelles, tous secteurs d'activités confondus, y compris sur les métiers en tension. La convention entre Transitions Pro Île-de-France et Transitions Pro Mayotte permet à l'institution locale de fournir aux salariés de Mayotte des services de qualité aux standards nationaux en permettant un traitement rapide et avisé de leurs dossiers de demande formation. » déclare la Présidence de Transitions Pro Mayotte.

« Certif Pro en sa qualité de tête de réseau des ATPRO ne peut que souligner positivement et avec une grande satisfaction cette démarche d'entraide opérationnelle entre 2 structures ATPRO. La force de notre réseau réside en ce pouvoir collectif d'œuvrer collectivement à des solutions opérantes au bénéfice des salariés et des entreprises » déclare la Présidence de Certif'Pro.

À propos de Transitions Pro Île-de-France

Depuis le 1er janvier 2020, le Fongecif Île-de-France a ainsi laissé sa place à Transitions Pro Île-de-France. Dotée d'un conseil d'administration, composée de représentants des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel, elle est notamment chargée d'assurer la gestion des projets de transition professionnelle des salariés via 5 dispositifs : le Projet de Transition Professionnelle, TransCO, le certificat CléA, la VAE, le dispositif Démissionnaire. Le Président est Pascal COYO (FO), le Vice-Président Christophe JURKEW (Medef) et le directeur est Stéphane MAAS.

Plus d'informations sur www.transitionspro-idf.fr

À propos de Transitions Pro Mayotte

Le Fongecif n'ayant pas d'historique sur le territoire. Mayotte a hérité directement de la version moderne de la Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale dénommée Transitions Pro Mayotte, qui a tenu son premier conseil d'administration, le 30 septembre 2019. Le Président est Marcel RINALDY (MEDEF), le Vice-Président Ali ABDOU (CFDT) et le chargé de mission est Daoud ABDOU.

Plus d'informations sur www.transitionspro-mayotte.fr

Contacts presse :

Transitions Pro Île-de-France

Elham VANHEMS : 07 49 70 85 16 ou e.vanhems@transitionspro-idf.fr

Transitions Pro Mayotte

Daoud ABDOU : 0639 21 90 68 ou daoud.abdou@transitionspro-mayotte.fr